

N° 317

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1979-1980

Annexe au procès-verbal de la séance du 17 juin 1980

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la Commission des Affaires Etrangères, de la Défense
et des Forces Armées (1), à la suite d'une mission effectuée au
Brésil du 5 au 14 septembre 1979.*

Par MM. Jean LECANUET, Michel d'AILLIERES,
Serge BOUCHENY, Jacques CHAUMONT et Robert PONTILLON.

Sénateurs.

(1) Cette commission est composée de : MM. Jean Lecanuet, président ; Jacques Ménard, Emile Didier, Antoine Andrieux, Georges Repiquet, vice-présidents ; Jacques Genton, Serge Boucheny, Philippe Machofer, Francis Palmero, secrétaires ; Michel d'Aillières, Gilbert Belin, Jean Bénard Mousseaux, André Bottoncourt, Eugène Bonnet, Charles Bosson, Raymond Bourguine, Louis Brives, Jacques Chaumont, Georges Constant, Gilbert Devèze, François Dubanchet, Louis de la Forest, Jean Garcia, Lucien Gautier, Alfréd Gérin, Marcel Henry, Louis Jung, Max Lejeune, Louis Le Montagner, Louis Longuequeue, Louis Martin, Michel Maurice-Bokanowski, Jean Mercier, Claude Mont, André Morice, Paul d'Ornano, Jean Périquier, Mme Rolande Perlican, MM. Edgard Pisani, Robert Pontillon, Roger Poudonson, Eugène Romaine, Abel Sempé, Edouard Soldani, Georges Spéna, Jean-Louis Vigier, Albert Voikuin

Brésil. Politique extérieure. Rapport d'information

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION : Itinéraire de la délégation	5
I. - LE BRÉSIL	8
A. Données géographiques et humaines	8
B. Données historiques	9
C. Situation politique	11
D. Politique extérieure	13
E. L'économie brésilienne	14
II. - LES RELATIONS FRANCO-BRÉSILIENNES	18
Les établissements français au Brésil	20
III. - QUELQUES INDICATIONS SUR LES VILLES TRAVERSÉES PAR LA DÉLÉGATION	22
A. Rio de Janeiro	22
B. Brasilia	23
C. Manaus	24
D. Itaïpu	25
CONCLUSIONS	27

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de ses compétences et des responsabilités qui lui incombent, de suivre les problèmes concernant la politique internationale, votre commission des Affaires Étrangères a estimé utile de charger une délégation de cinq de ses membres de se rendre au Brésil afin de s'informer de la situation politique et économique de ce grand pays et d'y étudier l'état de nos relations avec lui. Cette mission s'est effectuée du 5 au 14 septembre 1979. La délégation fut accompagnée dans son déplacement par M. Cottrel, responsable du secrétariat de la commission.

Les contacts directs avec les autorités politiques des États étrangers comme, dans la mesure du possible, avec les populations, les entretiens avec nos représentants diplomatiques sur les lieux mêmes où ils exercent leurs difficiles fonctions, ainsi que les conversations que l'on peut mener avec des Français installés de longue date dans ces pays, constituent autant de moyens irremplaçables pour permettre à votre commission de parfaire son jugement et de prolonger ainsi sur le vif les informations forcément un peu théoriques et livresques qui sont à sa disposition.

En contrepartie, on peut raisonnablement estimer que pour nos interlocuteurs étrangers, une meilleure compréhension de la politique française, de ses motivations et de ses objectifs, figure également au bilan positif de telles missions d'information.

Pour qu'une telle mission ait sa pleine efficacité, elle nécessite le concours actif de notre représentant diplomatique sur place pour organiser ses visites et les contacts utiles. Cela fut pleinement le cas pour notre séjour au Brésil et nous tenons à remercier ici tout particulièrement M. Jean Béliard, ambassadeur de France à Brasilia, pour le soin avec lequel il a bien voulu organiser le programme de notre voyage. Que M. Galabru, consul général de France à Rio et M. Rey Cocquais, consul général de France à Sao Paulo qui nous a accompagnés à Iguazu et Itaïpu, trouvent également ici le témoignage de notre gratitude.



Notre déplacement avait cependant deux objets : le Brésil et Cuba. Nous avions pensé en effet que des entretiens avec des dirigeants de la République populaire de Cuba au cours d'une visite de quelques jours auraient permis à votre délégation de prendre une mesure plus exacte de la situation dans ce pays et d'enrichir son information.

Ce projet n'a pu finalement se réaliser. En effet, devant les propos tenus

par M. Fidel Castro, lors de la conférence des pays non alignés qui s'est tenue à La Havane dans la première semaine du mois de septembre, c'est-à-dire quelques jours seulement avant notre venue et qui ont été considérées par notre gouvernement comme contraires non seulement à nos intérêts, mais à notre dignité et à notre souveraineté, nous avons décidé de renoncer à nous rendre dans ce pays.

Il faut reconnaître que les diatribes prononcées contre le néo-colonialisme de la France et les condamnations de notre présence dans des territoires qui font partie intégrante de la République française comme les départements d'outre-mer, sont devenues hélas courantes dans les conférences de ce genre.

Il n'en reste pas moins que la délégation de votre commission des Affaires Étrangères a estimé, dans sa majorité, qu'il convenait de renoncer à son déplacement à Cuba, après les déclarations faites lors de la conférence de La Havane.



Le séjour de votre délégation au Brésil a donc revêtu d'autant plus d'intérêt que le projet initial qu'elle avait formé fut quelque peu déséquilibré par ce contretemps.

Les entretiens politiques que nous avons eus à Brasilia, tant avec le ministre des Affaires Étrangères, M. Guerreiro, qu'avec le président du Sénat, les présidents des commissions des relations extérieures et de la sécurité nationale du Sénat, ainsi qu'avec M. Delfim Neto, ministre du Plan, se sont déroulés dans un climat de confiance et d'amitié réciproques qui nous ont permis de mesurer l'influence intellectuelle que notre pays conserve encore parmi les élites dirigeantes de ce pays. L'audience accordée par le président de la République, M. Figueiredo au président de notre délégation fut d'autant plus appréciée qu'elle nécessita une certaine dérogation aux usages qui veulent qu'un chef de l'État ne reçoive que les chefs d'État ou de gouvernement étrangers.

Avant de gagner la capitale, notre itinéraire nous a permis de visiter Rio de Janeiro, où nous avons été reçus par le maire de la ville, M. Israël Klabin, jeune et brillant manager à qui ont été confiés de larges pouvoirs pour rétablir l'équilibre budgétaire communal fortement compromis par une gestion précédente un peu chaotique, et pour lutter en même temps contre les taudis, la criminalité inquiétante et la pauvreté.

De Rio, nous avons gagné par avion Iguazu situé au sud du pays, à la frontière de trois États : le Brésil, le Paraguay et l'Argentine, après avoir visité au passage la plus grande ville du Brésil, Sao Paulo. A proximité des chutes d'Iguazu, dont le spectacle est grandiose, nous avons visité le chantier du barrage d'Itaipu qui, une fois terminé sera le plus grand du monde avec

une capacité totale de 12 600 000 kW (soit 6 fois plus que le barrage d'Assouan en Égypte).

Enfin, notre périple au Brésil s'est terminé, après notre passage à Brasilia, par la découverte de la région amazonienne à partir de la ville de Manaus.

Un long périple en bateau sur le Rio Negro, qui arrose Manaus, jusqu'à son confluent avec l'Amazone, ainsi que le survol de la région dans un avion mis aimablement à notre disposition par le ministère de l'Air brésilien, nous a permis de prendre la mesure de ces vastes étendues amazoniennes où l'eau et la forêt s'enchevêtrent et se confondent.

I. - LE BRÉSIL

A. DONNÉES GÉOGRAPHIQUES ET HUMAINES.

Avec ses 8 513 844 km², soit près de seize fois la France, le Brésil couvre à peu près la moitié de la superficie de l'Amérique du Sud ; il regroupe 22 États, 4 Territoires et un district fédéral dans l'État de Goias.

Contrairement au reste de l'Amérique latine, de colonisation espagnole, qui a éclaté en de nombreux États différents, le Brésil, de colonisation portugaise, est resté uni en un seul État malgré son immensité et la diversité des grandes régions géographiques qui le composent. Celles-ci peuvent se réduire à cinq parties dont le relief, le climat et la végétation sont très différents.

- L'Amazonie est une région de forêts à feuilles persistantes. Les précipitations sont de l'ordre de 2 000 mm par an ; il existe néanmoins une période sèche très réduite en hiver.

- Le Nord-Est est une zone de plateaux limités par des reliefs de côte. Un climat semi-aride (moins de 800 mm de pluies) règne dans l'intérieur ; sur les côtes, les précipitations ont lieu de mars à septembre, saison la plus fraîche.

- L'Est et le Sud-Est sont des secteurs de hautes terres, au relief cristallin tombant directement sur l'Océan Atlantique. Les savanes alternent avec des forêts à feuilles permanentes. Le climat, de type tropical tempéré dans l'intérieur, devient plus chaud et humide sur les côtes.

- Le Centre et l'Ouest du pays sont des zones de plateaux. A une végétation de savane correspond un climat de type tropical.

- Le Sud est une région de collines, percées largement de grands fleuves. Les forêts à feuilles persistantes laissent la place aux prairies qui annoncent la pampa. L'hiver devient la saison humide. Le climat est de type subtropical.

La population urbaine du Brésil est relativement importante puisqu'en 1970, à la date du dernier recensement, elle était estimée à 56 % de la population totale. Les villes les plus peuplées sont Sao Paulo avec 10 millions d'habitants, Rio de Janeiro avec 8,3 millions, Récife 2,2 millions et Belo Horizonte 2 millions. La capitale, Brasília, ne compte que 550 000 âmes.

La population totale est estimée à plus de 115 millions d'habitants. Le

taux de natalité est un des plus élevés du monde avec 3,8 ‰ (France 0,8 ‰) mais un taux de mortalité également élevé (près de 1 ‰).

L'amalgame des populations est une des réussites de la colonisation portugaise ; les métis et les noirs représentent près de la moitié de la population et la discrimination raciste n'existe pour ainsi dire pas. La population indienne est estimée à 1 250 000.

B. DONNÉES HISTORIQUES.

A l'époque pré-colombienne il n'y eut au Brésil ni civilisation, ni empires indiens comparables à ceux des Andes.

1° La colonisation (1500-1822).

Le Brésil doit son appartenance à la sphère culturelle portugaise au traité de Tordesillas (1494) qui consacre le partage entre l'Espagne et le Portugal du monde nouvellement découvert. La colonisation s'opéra peu à peu à partir des côtes. Au cycle de l'exploitation de la canne à sucre succèdent ceux de l'or, des pierres précieuses et de l'élevage. La société coloniale se caractérise par l'existence de grands planteurs, de riches commerçants et de « caboclos » (métis ou mulâtres).

2° L'Empire (1822-1889).

Le Brésil rompt ses liens d'allégeance avec Lisbonne en 1822. Don Pedro, de la dynastie des Bragance, fils du Roi du Portugal, est proclamé empereur. Une charte constitutionnelle est adoptée.

Sous le règne de Don Pedro II (1840-1889), le Brésil connaît une vive expansion économique fondée sur la culture du café. Les réformes opérées par le Souverain (instauration du suffrage universel, abolition de l'esclavage) mobilisent contre lui les conservateurs et les grands propriétaires terriens. Pierre II abdique en 1889.

3° La République

a) *La période 1889-1930* : La république est instaurée. La constitution de 1891 substitue au régime parlementaire libéral de l'empire un régime présidentiel calqué sur celui des États-Unis. Jusqu'en 1930, douze présidents se succèdent dans la plus stricte légalité. La grande dépression des années 30 renforce le rôle de l'Armée qui croit dès cette époque à la nécessité d'une république autoritaire pour mettre fin aux réalités d'un Brésil féodal. Elle porte au pouvoir Getulio Vargas.

b) *Le gétulisme (1930-1964)* : Getulio Vargas, le « caudillo brésilien », institue un régime populiste et paternaliste qui s'inspirera tour à tour de l'État mussolinien et du socialisme scandinave (1930-1954). Le « gétulisme » se prolonge sous les présidences de Kubitscheck (1955-1960), de Janio Quadros (1960-1961) et de Joao Goulart (1961-1964). Ce dernier entend soustraire le Brésil à la tutelle nord-américaine et établir des relations avec les pays communistes (Cuba notamment). L'orientation jugée pro-marxiste de sa politique (décrets sur la réforme agraire, nationalisation des pétroles), jointe à la dégradation de la situation économique et sociale engendrent un soulèvement des forces armées qui prennent le pouvoir au nom de la « Révolution constitutionnaliste » (31 mars 1964).

c) *Le régime militaire (avril 1964)* : Les institutions et la pratique gouvernementale vont dès lors reposer sur un double impératif :

1) La sécurité nationale, qui consiste à se prémunir contre la « subversion marxiste » et toutes les sources de désordre,

2) Le développement économique qui est le seul vrai moyen d'affirmer la puissance et l'indépendance du pays.

Le maréchal Castello Branco (1964-1967) essaie toutefois de tempérer l'action des ultras et des technocrates anti-communistes, mais le mécontentement général devant les sacrifices exigés pour redresser la situation économique aboutissent (1968) à la promulgation de l'Acte Institutionnel n° 5 qui donne tous les pouvoirs au Président de la République, et notamment celui de mettre le Congrès en congé illimité et de légiférer en toute matière.

Le maréchal Costa e Silva (1967-1969) et le général Medici (1969-1974) s'engagent alors dans une politique réellement dictatoriale qui suscite l'hostilité sourde du Congrès, des universitaires et de l'Église. Le bilan économique est toutefois très positif, marqué par un taux de croissance de 9 % par an entre 1971 et 1974.

Le général Geisel (1974-mars 1979) va adopter un style différent de celui de ses prédécesseurs. Une politique de libéralisation est progressivement mise en œuvre qui aboutit, à la fin du mandat Geisel, à l'abolition des lois d'exception et notamment à la suppression de l'Acte Institutionnel n° 5. Néanmoins, le Chef de l'État, maître de l'Exécutif, reste la source de toute autorité, l'Armée demeurant quant à elle de plus en plus cantonnée dans ses attributions traditionnelles.

Situation actuelle :

Succédant au général Geisel, le général Joao Batista Figueiredo a accédé à la Présidence de la République le 15 mars 1979, dans un climat de libération politique né des importantes réformes qui mettent fin depuis le 1^{er} janvier 1979 au régime d'exception instauré en 1964. Ces différentes réformes

(abolition de l'Acte Institutionnel n° 5 qui donnait tous les pouvoirs au Président de la République ; suppression de la censure ; rétablissement de l'habeas corpus pour les citoyens ; reconnaissance de l'inviolabilité des parlementaires et des magistrats) ne signifient pas pour autant le retour au régime parlementaire. La procédure de désignation du Président de la République et des gouverneurs n'est pas modifiée ; de plus, le gouvernement se réserve le droit de décréter sous certaines conditions, et en dehors du Parlement, l'État de siège ou l'État d'urgence.

C. LA VIE POLITIQUE,

notamment au Congrès, a retrouvé une grande liberté de ton.

Le Congrès comprend la Chambre des Députés et le Sénat. Les deux Assemblées sont formées par les représentants des deux seuls partis politiques reconnus actuellement :

- l'« Action pour la Révolution Nationale » (A.R.E.N.A.), parti officiel du Gouvernement ;

- le Mouvement Démocratique Brésilien (M.D.B.) parti de l'opposon (il rassemble toutes tendances hostiles au régime en place).

L'opposition M.D.B. a marqué une progression très nette (25 % de voix de plus qu'en 1974).

Le nouveau Président a confirmé la politique d'ouverture lancée sous le général Geisel par certaines initiatives comme le dépôt d'une loi d'amnistie devant le Congrès et un projet de loi prévoyant le retour au pluralisme des partis, le parti communiste restant toutefois hors la loi. Face à une actualité sociale très agitée, caractérisée par des grèves massives et nombreuses, ainsi que par le retour du syndicalisme militant dans la vie publique, le gouvernement Figueiredo manifeste une grande modération qui traduit la confiance du régime dans sa solidité. Placé devant de graves difficultés économiques et financières, il est conduit à réviser complètement la politique de développement économique pratiquée par ses prédécesseurs. A la suite de divergences au sein du gouvernement sur les méthodes et les moyens pour assainir la situation économique, un remaniement ministériel vient d'être opéré.

1° Les anciens partis politiques.

De 1945 à 1965, le Brésil a connu un régime de pluralité de partis politiques dans lequel se détachaient trois grandes formations et une pléiade de petits partis.

a) Les trois grandes formations de la période 1945-1965.

- L'Union Démocratique Nationale (U.D.N.), libéral conservateur, Parti dont l'électorat était essentiellement urbain et où se détachaient les personnalités de Carlos Lacerda et Magalhaes Pinto qui se sont ralliés à la Révolution de 1964, quand ils n'ont pas joué un rôle déterminant dans sa réalisation.

- Le Parti Social Démocratique (P.S.D.), parti centriste s'appuyant sur des clientèles électorales rurales : c'était le grand parti brésilien traditionnel, majoritaire à la Chambre et au Sénat. Ses cadres ont notablement souffert du « mouvement de 1964 », notamment l'ancien Président de la République, M. Juscelino Kubitschek, décédé en 1976, qui a été déchu de ses droits politiques.

- Le Parti Travailleiste Brésilien (P.T.B.) fondé par Getulio Vargas, qui avait tendance à s'orienter de plus en plus vers la gauche ; principale victime du coup d'État de 1964, ses cadres ont été déchus de leurs droits politiques et contraints à l'exil, notamment M. Joao Goulart, alors Président de la République, décédé en 1977.

b) Les petits partis et le Parti Communiste

Parmi les onze autres partis politiques qui existaient à l'époque, on doit signaler :

- Le Parti Démocratique Chrétien qui avait réussi un début d'implantation dans l'État de Sao Paulo et obtenu 20 députés et 1 sénateur aux élections de 1962.

- Le Parti Communiste, qui n'a jamais eu d'existence légale, a vu son influence décroître à la suite d'une scission entre une branche pro-chinoise et une branche pro-soviétique.

2° Les partis politiques à l'heure actuelle.

L'Acte Institutionnel n° 2, d'octobre 1965, a mis fin à l'existence des partis politiques préexistant à la révolution de 1964. Un Acte complémentaire a établi le bipartisme, permettant les élections législatives de 1966 et la création des deux formations suivantes :

a) L'Alliance pour la Rénovation Nationale (A.R.E.N.A.).

C'est la formation gouvernementale, composée à l'origine par d'anciens députés U.D.N. Elle se caractérise par sa fidélité à la Révolution, fidélité qui varie d'ailleurs selon ses membres, de l'intransigeance à une tolérance plus ou moins prononcée. Malgré un net recul aux élections législatives de novembre

1978, le parti du gouvernement est resté majoritaire (avec 36 sièges sur 66 au Sénat et 242 sièges sur 440 à la Chambre des Députés), mais il n'a pas la majorité dans les plus grandes villes du pays.

b) Le Mouvement Démocratique Brésilien.

Cette formation d'opposition au gouvernement, née de la « révolution », a rassemblé au début une majorité de parlementaires issus du Parti Travailleuse Brésilien. Le M.D.B. réunit, provisoirement, tous les opposants qui, pour des motifs divers, ne peuvent s'accommoder de la situation créée... Il se définit plus volontiers comme un regroupement que comme un parti et met surtout l'accent sur la lutte légale qu'il est censé mener pour le rétablissement des libertés démocratiques et la restauration de l'État de droit. L'opposition M.D.B. n'est cependant admise que dans les strictes limites qui lui sont imposées par le pouvoir. Actuellement l'opposition détient 30 sièges au Sénat sur 66 et 198 sièges à la Chambre des Députés sur 440. Le M.D.B. est majoritaire dans les centres urbains les plus importants du pays (Rio de Janeiro, Sao Paulo, Belo Horizonte, Salvador et Porto Alegre).

c) Le Parti Communiste Brésilien

Le communisme et le P.C.B., déclarés hors la loi, ont été réprimés impitoyablement, et les militants, qui sont très peu nombreux au Brésil, agissent le plus souvent dans la clandestinité. Luis Carlos Prestes, Secrétaire général du Parti Communiste Brésilien, qui se trouvait en exil à Paris a pu cependant regagner récemment le Brésil à la suite du vote de la loi d'amnistie proposée par le gouvernement du général Figueiredo.

D. LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Caractérisée par un « nationalisme d'intérêt », elle obéit depuis plusieurs années aux lignes directrices suivantes :

- affirmer l'indépendance du pays ;
- compter sur l'appui stratégique des États-Unis tout en s'affranchissant le plus possible de son influence économique ;
- consolider les relations politiques et commerciales avec les puissances occidentales et industrialisées et en même temps mettre en compétition la C.E.E., les États-Unis, le Japon pour tout ce qui concerne l'équipement du pays ;
- conduire une politique d'ouverture à l'égard des pays communistes caractérisée par la reconnaissance de la Chine et des accords commerciaux avec l'U.R.S.S. et les autres pays de l'Est ;

- développer les échanges avec les pays africains (surtout lusophones) et les pays arabes producteurs de pétrole ;

- proclamer l'appartenance du Brésil au Tiers-Monde, devenu son premier client et son premier fournisseur ;

- se dispenser de montrer toute visée hégémonique en Amérique latine, tout en attirant dans sa sphère d'influence un certain nombre de pays (Bolivie, Pérou, Paraguay, Uruguay) au détriment de son rival traditionnel l'Argentine ;

- devenir une grande puissance, et d'abord une puissance nucléaire.

Cette politique a été marquée par des initiatives spectaculaires (accord nucléaire avec la R.F.A. (1975) ; dénonciation (1977) par le Gouvernement Geisel de l'accord militaire américano-brésilien) qui se sont traduites par une certaine tension dans les relations avec Washington. Les États-Unis restent cependant un allié politique et économique privilégié, même si la C.E.E. est devenue globalement le premier partenaire commercial du Brésil. Si l'attitude actuelle de Brasilia à l'égard des États-Unis est particulièrement résolue à propos du nucléaire, la volonté d'améliorer les relations bilatérales se confirme (le Président Figueiredo a accepté de se rendre en visite officielle à Washington). La crise économique et financière que traverse le pays dicte ce rapprochement au même titre que la dépendance énergétique vis-à-vis du Moyen-Orient le conduit à prendre des positions favorables aux intérêts arabes (l'O.L.P. a été autorisée à ouvrir un bureau à Brasilia). La solidarité tactique, mais constante, avec le groupe des 77, la poursuite d'une politique commerciale active avec la C.E.E. et les pays de l'Est, la recherche de nouveaux points d'ancrage en Afrique (Nigéria) et en Amérique latine (Mexique) font clairement apparaître que les décisions de la diplomatie brésilienne sont étroitement subordonnées aux impératifs économiques et effacent toute considération idéologique dès lors que la sécurité du pays n'est pas directement en jeu.

E. L'ÉCONOMIE BRÉSILIENNE

1° **Physionomie générale :**

Pendant une décennie de 1964 à 1974, et surtout à partir de 1968, le Brésil a connu un rythme de développement exceptionnel - de type japonais - qui l'a porté en tête de tous les autres pays d'Amérique latine et l'a rapproché du Canada.

Il est aujourd'hui la 10^e puissance industrielle du monde.

Il fabrique 1 million d'automobiles par an, produit 29 millions de tonnes d'acier, ainsi que la plupart des biens de consommation qui lui sont nécessaires.

Il s'est hissé au rang de 2^e exportateur mondial de produits agricoles, commence à exporter des armements et vend sa technologie et ses produits manufacturés aux pays du Tiers-Monde et de l'Europe de l'Est.

Les inégalités sociales et régionales sont cependant colossales. 82 % du revenu national se trouvent concentrés dans les quatre États du Sud-Est : Rio de Janeiro - Minas Gerais - Sao Paulo et Espiritu Santo. L'existence de cette zone industrialisée, comparable à la Belgique, à l'intérieur d'un continent de pauvreté à l'échelle de l'Inde, traduit les graves déséquilibres dont souffre le pays (5 % à peine du territoire sont exploités).

2° Données de base :

- *Produit National* : P.I.B. : 200 milliards de dollars (1^{er} rang en Amérique latine). Taux de croissance : 6 % en 1978 contre 9 % en 1974. P.I.B. par habitant : 1 580 dollars (6^e rang seulement en Amérique latine).

- *Inflation* : plus de 50 % en 1979 (contre 20 % pour la période 1968-1974).

- *Dette extérieure* : 47 milliards de dollars (1979). Le poids de la dette est considérable. Son service représente 65 % des recettes d'exportation. Le Brésil fait face à ses engagements.

- *Réserves de change* : 8,4 milliards de dollars (1978). L'importance des réserves est liée à l'importance de la dette.

- *Commerce extérieur* : Importations 1978 : 13,2 milliards de dollars. Exportations 1978 : 12,1 milliards de dollars. Depuis 5 ans, le commerce extérieur brésilien reste caractérisé par un déficit important et quasi permanent. Le problème majeur reste celui de l'approvisionnement en pétrole (1) qui a représenté en 1978 plus de 30 % du montant des importations.

- *Principaux clients du Brésil* : États-Unis (18,2 %) ; R.F.A. (7,1 %) ; Japon (6,2 %) ; U.R.S.S. (4,6 %) ; Italie (4,1 %) ; Royaume-Uni (3,8 %) ; France (3,3 %) ; Argentine (3,2 %).

- *Principaux fournisseurs* : États-Unis (23,1 %) ; R.F.A. (8,5 %) ; Japon (8,2 %) ; Arabie Saoudite (8 %) ; Italie (3,5 %) ; France (3,1 %).

(1) Le Brésil produit 9 MT de pétrole par an. Ses besoins se sont élevés à 48 MT en 1978.

3° Situation actuelle :

le Brésil a reçu de plein fouet le choc de la crise pétrolière. La croissance persiste à un taux enviable (6 %) mais elle devient de plus en plus heurtée et fragile et s'effectue dans un contexte de très forte inflation. Lourdemment endetté, le Brésil rembourse en empruntant. Conscient des dangers de l'engrenage, le gouvernement Figueiredo a décidé, dès son installation, toute une série de mesures de refroidissement (réduction des investissements publics ; compression budgétaire ; restriction des emprunts extérieurs ; action sur les prix). Cet effort d'austérité n'a pas donné tous les résultats escomptés. L'échec de la politique anti-inflationniste est flagrant et constitue l'un des facteurs des tensions sociales actuelles. Le remaniement ministériel intervenu peu de temps avant notre venue laisse penser qu'une nouvelle politique sera poursuivie, dont l'animateur sera M. Delfin Netto, l'homme du « miracle brésilien », partisan irréductible d'une politique de croissance forte et rapide.

Celui-ci, au cours de l'entretien qu'il nous a accordé, nous a confirmé qu'en effet le taux d'inflation réel atteignait presque 5 % par mois et que l'endettement du Brésil était voisin de 50 milliards de dollars. Le Brésil connaît les graves difficultés inhérentes à tous les pays dépendant pour leur énergie des importations extérieures ; la facture pétrolière brésilienne limitée à 500 millions de dollars en 1972 va atteindre cette année 7,5 milliards. De plus l'agriculture brésilienne vient de connaître trois années de sécheresse consécutive. M. Netto a reconnu que son pays souffre d'un surinvestissement industriel ; il a l'intention de faire porter ses efforts sur l'agriculture ; les surfaces plantées en canne à sucre ont été accrues cette année de 35 %. Le ministre espère que deux bonnes récoltes successives permettraient de faire passer les exportations agricoles de 15 à 20 milliards de dollars par an, ce qui allégerait d'autant le déficit extérieur. Malgré ses difficultés, le Brésil connaît encore une augmentation du pouvoir d'achat de 2 à 3 % l'an mais le taux de chômage reste élevé (5 %). L'énorme programme de construction de barrages (notamment à Itaïpu) devrait permettre dans quelques années d'accroître considérablement la production nationale d'énergie.

L'entretien que nous avons eu auparavant avec le docteur Chacel, directeur d'un institut comparable à notre I.N.S.E.E., dont le siège est à Rio, nous avait apporté des informations très voisines de celles de M. Netto.

M. Chacel nous précisa que la hausse du prix du pétrole avait eu une conséquence positive, celle d'inciter son pays à faire un gros effort sur les énergies nouvelles ou de substitution ; les recherches ont été très poussées en ce qui concerne les moteurs de voitures qui peuvent utiliser directement et à 100 % de l'alcool fabriqué à base de canne à sucre. Un programme de 750 000 voitures à moteur à alcool est envisagé dans les prochaines années, ce qui permettrait de couvrir environ 7 % des besoins, correspondant à l'augmentation annuelle des importations de pétrole. Ces dernières pourraient ainsi être stabilisées au niveau actuel. Notre interlocuteur a fait également état des incitations gouvernementales pour reconvertir les chaudières à mazout en

chaudières au charbon. Enfin M. Chacel a, lui aussi, mentionné la sous utilisation de l'appareil industriel brésilien dont le développement entre 1974 et 1978 a été excessif étant donné la conjoncture mondiale de relative récession.

II. - LES RELATIONS AVEC LA FRANCE

Les relations franco-brésiliennes ont connu une longue éclipse, liée d'abord à la Seconde Guerre mondiale, puis aux distances que nous avons prises à l'égard du régime militaire. Elles se sont améliorées à partir de 1971 avec la grande exposition française de Sao-Paulo.

a) Sur le plan politique, les relations sont bonnes mais restent encore assez limitées. Les points de divergence ne portent que sur des aspects particuliers (accords de Lomé) et les contentieux sont mineurs (incidents de pêche). Les échanges de visites à un haut niveau se sont multipliés au cours de ces dernières années. Ils ont donné lieu notamment à la création de la grande Commission franco-brésilienne (première réunion en 1975, à l'occasion du voyage à Brasilia de M. Sauvagnargues et de M. Barre, alors ministre du Commerce extérieur) ; à la création de la Commission mixte pour le commerce et l'industrie (celle-ci s'est réunie à l'occasion du voyage de M. Deniau au Brésil en septembre 1978). Le voyage du président Geisel en France (avril 1976) et la visite officielle du président de la République au Brésil (4-7 octobre 1978) ont traduit le rapprochement qui s'est opéré entre les deux pays et lui ont donné la dimension politique qui manquait.

b) Sur le plan économique, nous n'avons pris que tardivement la véritable mesure que présentait pour nous le marché brésilien face à des concurrents qui y occupaient déjà une place très active (États-Unis, R.F.A., Japon, Italie). Notre rang de 7^e fournisseur du Brésil (avec 3 % du marché seulement) traduit cette situation. Nous avons comblé une partie de notre retard, mais beaucoup reste à faire pour donner une solide assise à notre présence économique. Le Brésil est cependant le premier partenaire de la France en Amérique latine.

Les échanges commerciaux franco-brésiliens sont caractérisés par un déficit permanent très marqué à notre détriment.

En millions de francs (FOB)	1974	1975	1976	1977	1978	6 mois de 1979
Importations françaises	1 804	1 419	2 050	3 425	3 432	1 594
Exportations françaises	1 659	1 519	1 668	1 847	2 164	1 182
Solde pour la France	- 155	+ 100	- 492	- 1 578	- 1 268	- 412

La France est le 7^e investisseur étranger au Brésil, avec 429 M de dollars de capitaux recensés (soit 3,9 % du total de l'investissement étranger) portant sur 150 sociétés industrielles ou de service, dont Rhône-Poulenc, Alsthom,

Thomson-CSF, Saint-Gobain, Creusot-Loire, Fives-Lille et récemment la SNIAS et Michelin.

Nos entreprises sont aujourd'hui présentes dans les grands projets brésiliens qui font appel à des firmes françaises.

Nous nous sommes imposés dans un domaine : l'hydroélectricité. Nous avons obtenu de bons résultats dans la sidérurgie, la pétrochimie, les télécommunications, les transports ferroviaires et urbains, l'aéronautique (hélicoptères, Airbus), les aménagements portuaires.

4 milliards de francs de contrats ont été conclus pendant la période 1977-1978 dont les plus importants portent sur les centrales électriques de Tucuruí (1 milliard de francs) et de Candiotta (460 MF), les équipements électriques pour le complexe industriel d'Ouro Branco (640 MF), les matériels de haute tension (620 MF).

Notre souci est aujourd'hui de faire aboutir les projets de coopération économique mentionnés dans la déclaration commune signée à l'occasion du voyage du président de la République (projets ferroviaires, équipements miniers, télécommunications, hydroélectricité). La réunion de la commission mixte franco-brésilienne pour le commerce et l'industrie, prévue à Paris les 8 et 9 octobre prochain devrait permettre de dégager les possibilités de contrats pour nos entreprises.

c) Sur le plan culturel, scientifique et technique : Le Brésil arrive au 5^e rang des pays bénéficiant de notre concours (52 MF en 1978). Notre action touche des technologies de pointe comme le spatial et les énergies nouvelles.

Deux lycées (Rio et São Paulo) comptent au total plus de 2 000 élèves ; 35 comités de l'Alliance française regroupent 35 000 élèves ; plus de 100 enseignants et une trentaine d'experts français sont détachés au Brésil. Le déclin de la langue française n'est encore que partiellement enrayé.

Accords signés :

- Accord culturel et accord de coopération technique (1958 et 1967), dernière Commission mixte réunie à Paris : 4-7 décembre 1978.

- Accord de coopération technique militaire (contrôleurs d'opérations aériennes et spécialistes Mirages), décembre 1973 et avril 1974.

- Accord de coopération scientifique entre le C.N.R.S. et son homologue brésilien, le C.N.P.Q. (octobre 1975).

- Accord de coopération technologique industrielle (5 octobre 1978).

- Convention de coopération judiciaire en matière civile et commerciale (15 novembre 78).

- Convention d'extradition (15 novembre 78).

Colonie française du Brésil : 10 563 immatriculés.

LES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS ET FRANCO-BRÉSILIENS AU BRÉSIL (ALLIANCE FRANÇAISE, LYCÉES)

L'enseignement de la langue française - en dehors des établissements d'éducation brésiliens - est assuré par l'Alliance française, dont l'implantation au Brésil est particulièrement importante, puisqu'il en existe 48 centres.

Ces centres, dont le fonctionnement est régi par le droit brésilien et qui sont appelés ici Associations de culture franco-brésiliennes, sont implantés dans les principales villes du pays, de l'extrême sud à l'extrême nord.

Grâce à l'Alliance française, 30 000 Brésiliens de tous âges étudient notre langue selon des méthodes éprouvées, modernes, et attrayantes.

Les effectifs des Alliances françaises sont surtout nombreux dans les grandes villes (près de 10 000 étudiants à Rio de Janeiro, près de 6 000 à São Paulo, plus de 2 000 à Brasilia, plus de 1 000 à Belo Horizonte, Curitiba, Porto Alegre, Recife et Belém).

Des Alliances françaises existent également dans des villes plus modestes comme Presidente Prudente (État de São Paulo), Santa Maria (Rio Grande do Sul), São Luiz do Maranhão (Maranhão), etc., ce qui permet à leurs habitants d'entretenir un contact avec notre culture.

Le gouvernement français subventionne les Alliances de diverses manières (subventions d'investissement, d'équipement, voire de fonctionnement) et rétribue 64 directeurs et professeurs, appartenant aux cadres de l'Éducation nationale. Il subventionne également le Lycée franco-brésilien de Rio de Janeiro et le lycée Pasteur de São Paulo, qui scolarisent à la fois des jeunes Français, des jeunes Brésiliens, et des étrangers attirés par la qualité de notre enseignement.

Par ailleurs, une école française placée sous le contrôle de l'ambassade fonctionne à Brasilia, dans des locaux loués à l'intention des enfants français et francophones.

Le gouvernement, soucieux de faciliter la scolarisation des Français de l'étranger, jusqu'ici effectuée dans des conditions un peu précaires à Brasilia,

a autorisé la construction de locaux qui abriteront l'école française, à partir de 1980, et a également prévu la construction d'un nouveau lycée à Rio de Janeiro, l'ancien étant trop exigü pour répondre à la demande actuelle.



Avant de présenter nos conclusions, nous donnerons quelques indications concernant les principales villes que nous avons visitées : Rio de Janeiro, Brasilia, Manaus ainsi que les caractéristiques du barrage d'Itaipu.

III. - QUELQUES INDICATIONS SUR LES VILLES TRAVERSÉES PAR LA DÉLÉGATION

A. RIO DE JANEIRO

Le 1^{er} janvier 1502, André Goncalves, navigateur portugais, découvre l'entrée de la baie de Guanabara qu'il crut être l'estuaire d'une rivière (d'où le nom de Rio de Janeiro - rivière de Janvier). Toutefois, ce n'est qu'en 1565 que fut fondée São Sebastião de Rio de Janeiro.

Dès le XVII^e siècle, la ville connut un développement rapide en raison de sa situation géographique : port important, elle était aussi le point de départ des « bandeirantes » (aventuriers) pour les régions aurifères du Minas Gerais. En 1763, elle devient la capitale du Brésil, elle le restera jusqu'en 1960, date du transfert à Brasilia.

Rio de Janeiro bénéficie d'un climat tropical, chaud et humide. La topographie des lieux (socle cristallin fortement accidenté) a exigé des travaux gigantesques pour conquérir l'espace urbain : drainage des marécages, arasement des collines, remblaiement aux dépens de l'océan, percement de tunnels, etc.

Le Nord : vieille région industrielle (textiles, industries alimentaires), le nord de Rio de Janeiro est aussi une zone portuaire importante. Elle regroupe des quartiers hétérogènes par leurs activités et par leur habitat.

Le Centre : consacré aux affaires et au commerce, le centre de Rio de Janeiro est un curieux mélange d'immeubles modernes et de bâtiments anciens, vestiges de son passé.

Le Sud : la zone sud est occupée par les quartiers résidentiels les plus recherchés (Flamengo, Botafogo, Copacabana, Ipanema et Leblon). Un nouveau complexe est en construction à « Barra da Tijuca ».

L'industrie : Rio de Janeiro est le 2^e centre industriel et le 3^e port du Brésil, avec un trafic de 33 millions de tonnes en 1977. Le secteur secondaire emploie 24 % de la population active. Les grandes activités industrielles sont les terminaux pétroliers au fond de la baie, les chantiers navals à Niteroi, la sidérurgie à Volta Redonda (Cie Sidérurgique nationale) et dans la baie de Sepetiba (Cosigua), la centrale nucléaire à Angra dos Reis, les industries de biens de consommation et de produits pharmaceutiques.

Les services : Rio de Janeiro est la grande métropole du secteur tertiaire, qui emploie 75 % de sa population active. Grand centre financier, la Bourse des valeurs traite autant d'affaires que celle de São Paulo.

B. BRASILIA

1° Données historiques

Nombreuses furent les suggestions proposant le transfert de la capitale brésilienne. Située à l'origine à Salvador, elle fut installée à Rio de Janeiro en 1763. Depuis cette date, on proposa de la déplacer dans le Minas Gerais (São Joao del Rey) ou dans le Goias.

Lorsque la République fut proclamée en 1891, le transfert de la capitale à l'intérieur du pays commença à être sérieusement envisagé (art. 3 de la Constitution). Mais les études se limitèrent à la recherche des sites possibles, jusqu'au « Message d'Anapolis » du président Juscelino Kubitschek, le 18 avril 1956, prévoyant la création d'une « Compagnie d'aménagement » de la nouvelle capitale et proposant le nom de Brasilia pour la nouvelle métropole.

Commencée en 1957, la construction se poursuivit à un rythme accéléré et la ville fut inaugurée le 21 avril 1960.

2° Données géographiques et climatiques

Brasilia se situe sur le plateau central brésilien, constituant dans l'État de Goias, une enclave appelée District fédéral.

La capitale est bâtie au milieu d'un immense désert vert, constitué par du « mato » ou du « cerrado », sorte de savane vallonnée couverte d'herbes et d'arbres rabougris et clairsemés. La grande ville la plus proche (Belo Horizonte) est à 700 km.

Le climat est de type tropical, tempéré par une altitude de 1 150 mètres. Il se caractérise par une saison des pluies commençant en septembre/octobre et se terminant en avril/mai. Les températures du mois le plus chaud (mars) sont de l'ordre de 27,4° pour les maxima et de 17,3° pour les minima ; celles du mois le plus froid (juillet) s'élèvent à 21,1° (maxima) et à 12,6° (minima).

La population totale du district en 1978 est d'approximativement un million d'habitants, dont 550 000 à Brasilia même.

3° La ville de Brasilia

La capitale comprend le « plan pilote », des secteurs d'habitations individuelles et des villes satellites.

a) Le « plan pilote » est construit sur la rive ouest du lac de Paranoa. Il comprend deux ailes, nord et sud ; seule cette dernière est construite entièrement. Entre les ailes s'insère l'Esplanade des ministères, à la jonction desquelles s'érige un « centre », constitué d'hôtels, de cliniques, et d'immeubles de bureaux.

Les ailes sont constituées par une juxtaposition de « superquadras », ensembles d'une dizaine d'immeubles d'habitation, séparés par des rues de « commerces locaux ».

Large de plusieurs centaines de mètres, l'Esplanade des ministères est constituée par des hectares de pelouses, bordées de deux avenues à sens unique sur lesquelles donnent les ministères. Leur laideur s'oublie à la vue du palais de l'Itamaraty, du Tribunal des comptes de l'Union, du palais du Planalto et du Congrès, le tout se trouvant à l'extrémité est de l'esplanade. A l'ouest, celle-ci est dominée par la tour de télévision. Au-delà de la tour de télévision s'érigent des œuvres monumentales comme le stade et le gymnase. Enfin, au point le plus haut de l'esplanade, s'érige le palais du Buruti (gouvernement du District fédéral).

Le centre de Brasilia est marqué par la Rodoviaria, gare routière à proximité de laquelle se trouve le « conjunto nacional », rassemblant supermarchés et boutiques.

b) Les secteurs d'habitations individuelles sont constitués par des villas, regroupées dans les QI ou QL (quadras interiores et quadras do lago). On peut rejoindre cette zone par l'un des deux ponts qui enjambent le lac.

c) Les villes satellites (Nucleo Bandeirante, Taguatinga, Guara, Ceilandia, Gama, etc.), abritent la majeure partie de la population laborieuse de la capitale fédérale. Il s'agit, dans l'ensemble, d'agglomérations misérables sur les plans de l'habitat et de la voirie.

C. MANAUS

1° Histoire

Manaus a été fondée en 1669 sur un emplacement relativement salubre, habité par la tribu des Manaos et situé sur le Rio Negro, à quelques kilomètres de la confluence de cette rivière avec le fleuve Solimoes (Salomon), ces deux cours d'eau formant l'Amazone.

Manaus n'était encore qu'une médiocre bourgade lorsque à partir de 1890 et jusque vers 1920 elle a connu une brusque croissance et une prospérité dues à l'intérêt des pays industrialisés pour le caoutchouc naturel.

Après cette période, la crise des années 30 et l'utilisation croissante du caoutchouc d'Extrême-Orient, puis du caoutchouc synthétique, ont réduit pratiquement à néant le rôle économique de Manaus.

De l'époque florissante du boom de l'hévéa datent de nombreuses constructions (écoles, casernes, kiosques, résidences particulières). Le principal témoin de cette époque est le théâtre Amazonas, monté sur place avec des structures importées (éléments de fonte amenés d'Angleterre, marbres de Carrare, miroirs de Baccarat, lustres de Murano, etc.).

2° Activité économique actuelle

Pour redonner vie à Manaus, le gouvernement brésilien a décidé en 1967 d'en faire une zone franche.

Cette décision a provoqué l'installation de nombreuses firmes étrangères attirées par les exemptions fiscales.

Les principaux secteurs d'activité sont : l'électronique (calculatrices Sharp, téléviseurs, etc.), le montage de motocyclettes (Honda), et le commerce d'appareils importés du monde entier.

La ville possède une importante raffinerie qui traite le brut importé du Pérou (capacité 7 000 barils par jour).

Le port, maintenant très actif, est aisément accessible aux navires de haute mer (exportation de bois, de produits végétaux, etc.).

L'aéroport, moderne, a une valeur stratégique et commerciale indéniable ; il est situé à la convergence des couloirs aériens provenant d'Amérique du Nord et des Caraïbes vers les quatre points cardinaux du Brésil.

Le tourisme constitue une activité non négligeable, comme en témoignent les hôtels confortables et modernes.

La population actuelle de Manaus atteint 380 000 habitants.

D. ITAIPU

A 14 km de Foz do Iguaçu, sur le site d'Itaipu, filot du Parana, entre Saltos das Sete Quedas et l'embouchure du Rio Iguaçu, se construit, à la

frontière du Brésil et du Paraguay, une des plus importantes centrales hydro-électriques du monde.

L'acte d'Iguaçu, signé le 22 juin 1966, a décidé une évaluation conjointe du potentiel énergétique du Rio Parana et de ses possibilités d'aménagement.

Le traité du 26 avril 1973 a créé « Itaipu Binacional », organisme brésilo-paraguayen chargé de la construction et de l'exploitation du barrage hydroélectrique.

Les travaux ont commencé en 1974 et doivent s'achever en 1984.

1° Principales caractéristiques

Capacité totale du réservoir : 29 milliards de mètres cubes.

Surface inondée : 1 400 km².

Volume-béton : 12 millions de mètres cubes.

Puissance unitaire des générateurs : 700 000 kW.

Nombre de générateurs : 18.

Puissance totale : 12 600 000 kW.

Investissement prévu : plus de 4 milliards de dollars.

Mains-d'œuvre employée sur le chantier : 15 000 hommes.

CONCLUSIONS

Une visite au Brésil ne peut laisser indifférents ceux qui ont le privilège de s'y rendre ; l'impression profonde ressentie est due non seulement à la variété des sites, à la beauté grandiose de certains paysages et à l'immensité des distances à parcourir, mais également à la qualité des hommes dont l'extrême diversité n'empêche pas un sentiment d'unité nationale très développé.

Seulement deux fois plus peuplé que la France mais seize fois plus étendu, le Brésil fait encore figure de pays neuf dont les richesses notamment du sous-sol sont encore loin d'être pleinement exploitées. Les gigantesques travaux de percement de la fameuse transamazonienne (dont nous n'avons pu malheureusement voir les réalisations, ce qui explique le mutisme de ce rapport à ce sujet), les travaux non moins considérables dans le domaine de l'énergie hydraulique (le barrage d'Itaipu que nous avons visité sera, lorsqu'il sera terminé en 1984, six fois plus important qu'Assouan), les réalisations dans le domaine industriel et agricole, traduisent le dynamisme de ce pays et devraient sans nul doute en faire une des premières puissances mondiales avant l'horizon 2000.

Pour cela, il nous semble indispensable que le Brésil puisse affermir ses équilibres fondamentaux tant dans le domaine socio-économique que dans le domaine politique.

a) Pendant la décennie 1970-1980, le Brésil aura connu la plus rapide et probablement la plus importante croissance économique de son histoire. Le taux cumulé de croissance de son PIB par exemple a été de 135 % et en termes courants, il est passé de 35,9 milliards de dollars en 1970 à plus de 200 milliards en 1979. Pourtant la décennie s'est achevée sous le signe d'un renversement des perspectives presque total pour les années à venir et dans la crainte d'une récession générale. Les symptômes les plus évidents de la crise ont été la difficulté pour le gouvernement de maintenir l'inflation sous contrôle (elle dépasse 60 % par an) et la situation dramatique de la balance des paiements (l'endettement extérieur dépassait, fin 1979, 50 milliards de dollars).

Les mesures d'austérité qui s'imposent au gouvernement seront difficiles à appliquer devant la montée des revendications sociales de la part d'une grande partie de la population dont le niveau de vie est resté très bas malgré les efforts réels des pouvoirs publics. La misère du Nord-Est et des banlieues de grandes villes (les favelas) est encore manifeste.

b) Les différentes réformes qui ont mis fin depuis le 1^{er} janvier 1979 au

régime d'exception instauré en 1964 et qui doivent permettre le retour au pluralisme des partis sont autant de signes positifs à porter à l'actif de l'actuel gouvernement du général Figueiredo, reprenant d'ailleurs la politique d'ouverture amorcée par son prédécesseur le général Geisel.

Qu'il nous soit permis, en terminant, d'exprimer le vœu que cette politique d'ouverture puisse de poursuivre et se développer sans être compromise par les mesures difficiles et sans doute impopulaires que le gouvernement sera tenu de prendre pour faire face à la grave crise économique à laquelle ce grand pays se trouve confronté.